Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 029-212902811-20251215-522025-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER
COMMUNE DE TOURC'H

Date d'affichage : 8 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 13
Présents : 10
Votants : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq le quinze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel COTTEN, Maire.

Présents : tous les conseillers municipaux exceptées, Maria LE CORRE (absente excusée), Soazig ROBIN (absente excusée) et Hasna ALANOU.

Annick BERNARD a été élue secrétaire de séance.

Objet : Requalification sanitaires de l'école communale de TOURC'H – Demande de subvention DETR 2026.
Délibération N° 52 /2025

Contexte :

La commune de Tourc'h souhaite requalifier le bloc sanitaire de la cour de l'école, à destination des élèves des classes élémentaires.

La construction de ce bloc sanitaire remonte à la création de l'école, une restauration a minima ayant été réalisée en 1996.

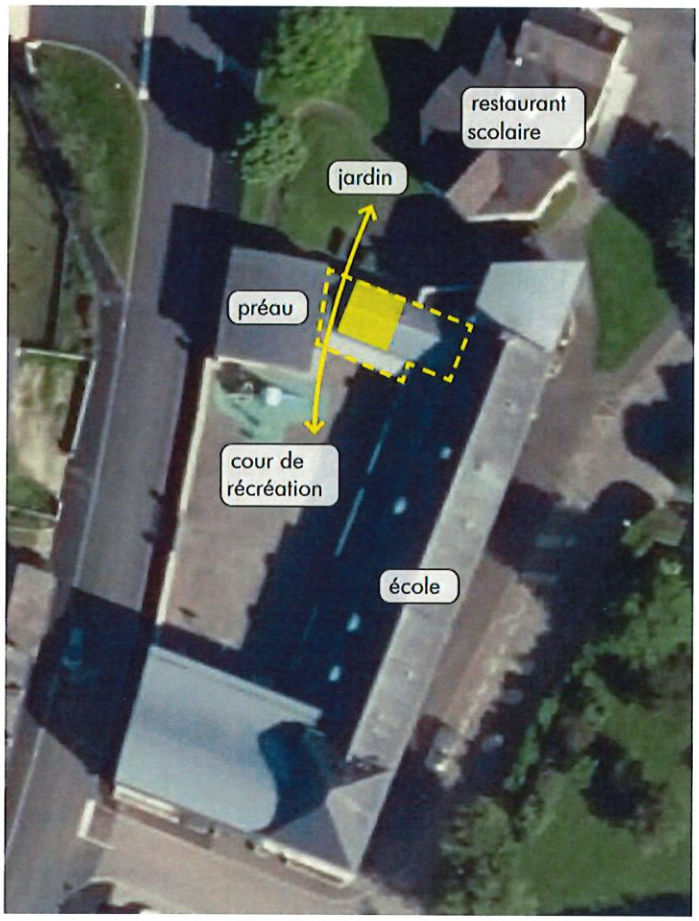
A plusieurs reprises, le Conseil d'école de l'école communale de TOURC'H a signalé la vétusté de des locaux et exprimé le souhait d'une requalification de ce secteur de l'école.

Le local concerné, d'environ 20,5 m², comprend actuellement des sanitaires vétustes non mixtes (2 cabines côté garçons et 2 cabines côté filles) ainsi qu'un local stockage pour la cour d'école et un ancien local chaufferie transformé en stockage de matériel de jardinage côté jardin.

Il convient également de prévoir la réfection complète de la couverture sur l'ensemble des espaces sanitaires (y compris maternelle) et la coursive, en intégrant une isolation thermique sous toiture sur la partie bâtiment.

Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 029-212902811-20251215-522025-DE

Constats :



La requalification des sanitaires fait l'objet de demandes récurrentes depuis plusieurs années. En effet, le lieu apparait inadapté aux besoins des enfants mais néanmoins nécessaire pour le fonctionnement de l'école (pas d'accès possible aux sanitaires intérieurs pendant les temps de récréation).

Les problèmes soulevés sont les suivants :

- pas de portes (pour faciliter la surveillance) donc espaces particulièrement froids
- sols souvent humides du fait de la localisation en partie basse de la cour avec ruissellement des eaux pluviales et de problèmes d'étanchéité de la toiture (fuites à l'intérieur)
- l'humidité dans les faux plafonds a entrainé la mise hors service des plafonniers donc pas de lumière - pas de lunettes de toilettes (confort/froid)

De fait, ces espaces sont peu utilisés par les enfants qui se retiennent d'aller aux toilettes et/ou y vont sur les temps de classe, entrainant l'interruption des moments pédagogiques. Ces problématiques font écho à de nombreuses réflexions actuelles autour des sanitaires dans les espaces scolaires (voir étude-action «la pause pipi s'impose» menée par le CAUE75 par exemple) qui mettent en lumière l'importance de ces espaces souvent mal traités dans les établissements scolaires.

Enjeux :

- Les sanitaires sont des espaces où convergent des enjeux de santé publique, d'hygiène mais également de sécurité et de bien-être pour les élèves. La requalification vise à offrir un espace fonctionnel, sain et lumineux, garantissant hygiène, confort, intimité et sécurité aux enfants, durable et facile à entretenir, et conforme aux exigences d'accessibilité et de performance énergétique.
- Le positionnement de ce petit bâtiment, à l'entrée de l'école (accès par le jardin) et à l'interface entre école et restaurant scolaire, cour et jardin, est stratégique et nécessite un traitement de qualité.

Calendrier du projet :

- Choix de l'équipe de maitrise d'œuvre : Avril 2026.
- Déroulement des études de mai à juin 2026
- Début des travaux : Juillet 2026
- Fin des travaux : Septembre 2026
- Livraison du bâtiment rénové: Rentrée scolaire 2026

Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 029-212902811-20251215-522025-DE

Bilan financier et plan de financement prévisionnels de l'opération :

Commune de TOURC'H

Projet de requalification du bloc sanitaire de l'école communale

Demande d'une subvention DETR 2026 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

Bilan financier prévisionnel et plan de financement

Dépenses	Montant	
Programme de travaux	**79 000**	
Réhabilitation des sanitaires	55 000	
Réfection Isolation et couverture	16 000	
Mobilier	4 000	
Travaux annexes	4 000	
Prestations associées	**18 960**	
Maitrise d'œuvre	9 480	12,00%
Frais annexes (diagnostic, publicité, assurances, frais divers)	9 480	12,00%
Aléas	**2 040**	**2,08%**
Total général € HT	**100 000**	
Total général € TTC	**120 000**	

Recettes - subventions	Taux	Plafond	Montant subventionnable	Montant
Dotation d'Equipement des territoires Ruraux (DETR)	50,00%		100 000,00	50 000,00
Total subventions	**50,00%**		**100 000,00**	**50 000,00**
A la charge de la Commune	**50,00%**			**50 000,00**
TVA				**20 000,00**
Commune : Autofinancement				**50 000,00**
Total général € HT				**100 000,00**
Total général € TTC				**120 000,00**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de valider le projet de requalification des sanitaires de l'école communale qui sera présenté à la communauté éducative lors d'un prochain conseil d'école.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer des demandes de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2026), selon le Plan de financement présenté, ci-avant.

Pour extrait conforme

Le Maire

Michel COTTEN

MAIRIE DE TOURC'H 29 - Finistère